Nations Unies A/HRC/49/NGO/91

Assemblée générale

Distr. générale
23 février 2022

Anglais et français seulement

Conseil des droits de l'homme
Quarante-neuvième session
28 février–1er avril 2022
Point 2 de l'ordre du jour
Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Exposé écrit* présenté par Agence pour les droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[6 février 2022]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement. Les vues qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies ou de ses représentants.

Merci de recycler

Les militaires soudanais sont responsables de plusieurs violations du droit international

Le Soudan était dirigé par un gouvernement civil de transition depuis 2019, lorsque le long règne du Omar El-Béchir a été renversé par un soulèvement populaire, l'armée soudanaise a pris le pouvoir le 25 octobre cherchant à renverser les engagements que le gouvernement de transition avait précédemment pris notamment la justice transitionnelle, les réformes institutionnelles, la lutte contre la corruption et la garantie de la non-répétions des abus passés.

Nous demandons aux dirigeants militaires soudanais et à ceux qui les soutiennent de se retirer afin de permettre au pays de reprendre le chemin des réformes institutionnelles et juridiques.

Il est regrettable que depuis le coup d'état militaire du 25 octobre 2021, au moins 13 personnes ont été tuées et plusieurs centaines ont été blessées. De nombreuses personnes dont des ministres du gouvernement des membres du partis politiques des défenseurs des droits de l'homme des militants de la société civile des journalistes, des avocats et des leaders de contestation ont été arrêtés et placées en détention. Pour cette raison le coup d'état militaire a également déclenché une opposition et des manifestations dans le pays. Des milliers de personnes ont rejoint des manifestations qui se sont heurtées à la violence.

Nous pensons que la prise de pouvoir militaire du 25 octobre est profondément inquiétante et les militaires sont maintenant responsables de plusieurs violations du droit international.

Nous pensons que le coup d'état soudanais a entrainé une instabilité partout, ce qui menace les droits de l'homme, la paix, la liberté et la sécurité nécessitant la restauration et la libération des membres élus du gouvernement entre autres des personnes qui avait été arbitrairement détenues.

L'agence pour les droits de l'homme profondément préoccupé par la crise du Soudan soutient l'aspiration du peuple soudanais à la démocratie et à la liberté d'expression et de la réunion pacifique et demande d'urgence la libération des dirigeants civils arrêtés ainsi que des enquêtes sur la violation contre des manifestations pacifiques.